

Les Cahiers des Dix



Les Soeurs des petites écoles

Albert Tessier, P.D., M.S.R.C.

Number 25, 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079935ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079935ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tessier, A. (1960). Les Soeurs des petites écoles. *Les Cahiers des Dix*, (25), 171–190. <https://doi.org/10.7202/1079935ar>

Les Soeurs des petites écoles

Par ALBERT TESSIER, *P.D., M.S.R.C.*

Le secrétaire perpétuel des Dix m'a suggéré respectueusement, et avec un brin d'impatience, de donner cette fois, pour le 25^e Cahier, un article de grande histoire. Il croit que nos lecteurs sont las de toujours retrouver sous ma signature les mêmes thèmes trifluviens. Je suis d'accord; aussi, cette fois, je vais changer de sujet et de région.

Un thème de grande histoire, qu'est-ce que c'est au juste ? Où finit la petite histoire, où commence la grande ? Frontière pas très facile à fixer, si on veut essayer de suivre jusqu'au bout les prolongements et les répercussions des faits de la petite histoire. Ce jeu nous mène souvent très loin dans la grande ! Tout s'enchaîne, se compénètre, à tel point qu'on risque de ne pas comprendre la grande histoire si on sousestime la petite. Les arbres ne doivent pas nous empêcher de voir la forêt, mais la forêt doit, de son côté, se garder de nous faire négliger les arbres.



J'ai choisi un sujet d'article en dehors de la région trifluvienne. Comme la distance ne m'effraie pas, j'ai jeté mon dévolu sur Rimouski et les lieux circumvoisins. Dans l'histoire de ce coin de province grand comme un pays d'Europe, je me suis arrêté à la fondation d'une toute petite communauté religieuse, née dans les épreuves et la contradiction, mais qui est devenue une très importante et très bienfaisante institution d'ampleur nationale.

Petite histoire ? Peut-être, mais sans laquelle la grande histoire de notre pays ne serait pas ce qu'elle est. Qui osera dire que le réveil catholique de 1840, par exemple, marqué par la venue de nombreuses communautés religieuses françaises et par la fondation d'une dizaine de communautés canadiennes, n'est pas un fait de très grande histoire qui a permis à l'âme canadienne-française de se ressaisir et de reprendre le contrôle de son destin ? L'action de ces communautés

s'est exercée sur tous les plans essentiels de la vie nationale et religieuse : éducation, charité, soin des abandonnés et des malades, prédication populaire, missions de chantiers, missions indiennes, colonisation, propagande des bons livres, tempérance, honnêteté en affaires, responsabilités familiales, etc. Il suffit de prendre chacun de ces points, un par un, d'analyser dans quelle mesure chacun a contribué à protéger, armer, transformer, les individus et les collectivités, pour nous préserver de conclusions hâtives et étiquées.

La communauté des Sœurs des Petites Ecoles est née en 1874, à Rimouski. Au début, personne ne savait au juste ce qu'elle devait être. Mgr Jean Langevin, le premier évêque de Rimouski, avait ses vues, claires et tranchées, comme il se doit. Ses premières recrues voulaient autre chose, sans le dire trop, mais en y pensant sans cesse, avec cette pieuse ténacité des femmes qui se voient investies d'une mission. Le grand vicaire de l'évêque, son frère Edmond, était plus conciliant, plus nuancé; il dut souvent servir d'amortisseur de chocs entre son frère l'évêque et la petite équipe féminine des débuts.

Dans cette équipe, deux personnes vont jouer un rôle de premier plan : les sœurs Turgeon, Louise et Elisabeth. L'aînée, Louise, avait quarante ans, Elisabeth, trente-quatre. La première à répondre à l'appel de Mgr Langevin fut Louise; elle avait voulu fonder, à Saint-Roch de Québec, une communauté vouée à une vie très austère et consacrée au service des pauvres et des délaissés. Mgr Taschereau, archevêque de Québec, n'avait pas pris ses projets au sérieux. Dépitée et ruinée, Louise espérait trouver meilleur accueil à Rimouski. Mais ses plans allaient carrément contre ceux de Mgr Langevin et Louise ne put vaincre l'opposition épiscopale. Elle abandonna finalement la partie.

Elisabeth était plus souple. Elle correspondait aux vues de l'évêque, à une restriction près. Mgr Langevin voulait une simple association de laïques, sans vœux de religion; Elisabeth tenait aux vœux de religion, au costume religieux, à une règle susceptible d'assurer la permanence de l'œuvre. Elisabeth l'emporta, ce qui lui vaut le titre incontesté de fondatrice des Sœurs des Petites Ecoles, devenues par la suite la Communauté très méritante et très importante des Sœurs du Saint-Rosaire.



Ce préambule exposé, reprenons l'histoire à ses débuts. Présentons d'abord les personnages. En tête, les deux frères Langevin, Jean et Edmond.

Jean, le futur évêque de Rimouski, naquit à Québec en 1821. L'aîné de sept enfants, Jean bénéficia d'un climat familial propice à l'ouverture d'esprit. Son père avait été assistant secrétaire civil de lord Gosford, puis, il était devenu greffier des terres de la Couronne. On parlait volontiers politique et littérature au foyer des Langevin. Les chefs nationaux et les animateurs du réveil amorcé par Crémazie fréquentaient cette famille de bourgeois de bon ton.

Jean entra de bonne heure au Séminaire de Québec où il révéla des goûts marqués pour les sciences, l'histoire, les arts, l'archéologie et la philosophie. Il entra au Grand Séminaire en 1837, à l'âge de seize ans. Ordonné prêtre en 1844, il enseigna d'abord les mathématiques; nommé assistant-curé de Beauport en 1849, il passa ensuite à Sainte-Claire, puis, l'année suivante, reprit son ministère pastoral à Beauport. En 1858, il devint principal de l'Ecole Normale Laval, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination comme évêque de Rimouski en 1867.

L'abbé Jean Langevin prit une part active au mouvement littéraire de l'époque, aux côtés de l'abbé Casgrain, Crémazie, Etienne Parent, Garneau, etc . . . Il fut un des fondateurs de l'Institut canadien de Québec (1848) et anima en particulier le comité de lecture et de discussions.

Il publia, en 1848, un traité de 120 pages sur le *Calcul différentiel et intégral*, ce qui, j'imagine, en fait un précurseur canadien en la matière. Il édita aussi des *Tableaux d'histoire du Canada*. En 1865, il offrit aux éducateurs un *Cours de pédagogie, ou principes en éducation*. Ce volume de près de 300 pages est certainement le premier code d'éducation écrit à l'intention des professeurs du Canada français. En 1860, il avait réuni, en un volume de 259 pages, des *Notes sur les archives de Beauport*.

Ces détails suffisent à révéler que l'abbé Langevin était une personnalité. Travailleur acharné, il était aussi un apôtre dynamique. Les problèmes d'enseignement catéchistique et d'organisation paroissiale retenaient surtout son attention; il y donnait le meilleur de son cœur et de son temps.

Il était distingué d'allures, un peu intimidant, pas toujours comode. Un biographe note qu'il « avait le sang vif, la riposte prompte, une certaine raideur de caractère et une aptitude innée à gourmander ses amis ». Un personnage pittoresque et sympathique.

Edmond, de trois ans son cadet, doit surtout retenir notre attention parce qu'il a été l'ange protecteur de la communauté des Sœurs des Petites Ecoles. Il était certainement, lui aussi, un homme distingué, bien doué; d'un abord plus facile que son frère, il se montrait excellent avocat des causes compromises et les fondatrices eurent souvent recours à ses précieuses interventions. Né en 1824, il avait été ordonné prêtre en 1847. Depuis 1842, il occupait le poste de sous-secrétaire de l'archevêque de Québec; après son ordination il fut « promu » assistant-secrétaire, puis secrétaire en 1850. Mgr Baillargeon l'avait choisi comme vicaire général en 1867; il suivit son frère à Rimouski et il remplit les mêmes fonctions dans le nouveau diocèse.

A titre de renseignement supplémentaire sur l'exceptionnelle qualité de la famille Langevin, signalons l'important personnage politique que fut sir Hector Langevin, troisième enfant de Jean Langevin et de Sophie Laforce. Comme ses deux frères plus âgés, Hector fit d'excellentes études au Séminaire; il étudia ensuite le droit avec Augustin-Norbert Morin puis avec Georges-Etienne Cartier. Il était à excellente école pour s'initier à la politique. En 1873, à la mort de Cartier, il prit la direction du parti conservateur. Comme son frère aîné, sir Hector Langevin s'occupa de littérature et d'histoire; il rédigea les *Mélanges religieux* pendant sa cléricature, ainsi que le *Journal d'Agriculture*. En 1855, il publia un essai : *Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures*. On lui doit aussi un *Manuel des paroisses et fabriques* (1862).



Avec la famille Langevin, une autre famille, plus modeste mais non moins méritante, a droit à la vedette parmi les responsables de la fondation des Sœurs des Petites Ecoles. Il y eut un moment, au début, où, sur six pionnières de l'institution, la famille Turgeon fournissait pour sa part trois associées : Louise, Elisabeth et Alvine. Trois sur six, la proportion est plus que généreuse et situe le modeste foyer paysan des Turgeon en place d'honneur.

Louis Turgeon et son épouse, Angèle Labrecque, vivaient sur une ferme dans la paroisse de Beaumont, à trois lieues de Québec. Tous deux appartenaient à des lignées familiales remontant à 1663, époque où le roi Louis XIV commençait à prendre la colonie sous sa protection et à lui envoyer des renforts de choix. L'ancêtre Turgeon venait de Mortagne au Perche; le premier Labrecque à s'établir au Canada était originaire de Dieppe, en Normandie. Ainsi se trouvaient réunies, dans les époux Turgeon-Labrecque, les qualités d'endurance et d'audace tranquille apportées au pays neuf par les fils des deux provinces dont l'influence a marqué le plus profondément le caractère de notre peuple.

Au début du 19^e siècle, l'exploitation d'une ferme canadienne exigeait de toute la maisonnée un travail manuel écrasant. L'équipement était réduit à sa plus simple expression. Les faucheuses et les moisonneuses mécaniques n'existaient pas encore; semailles et récoltes se faisaient à la main; on fabriquait également sur place les étoffes, les vêtements, les chaussures, les chapeaux . . . Les heures libres étaient rares; de la première clarté du matin à la brúnante, hommes et femmes besognaient sans arrêt. On n'avait pas le temps de s'ennuyer, ni le goût de se plaindre. Cette vie rude et pleine forgeait les caractères. Nos familles paysannes ont fourni à notre peuple ses meilleurs chefs, ses dirigeants les plus équilibrés.

Le foyer des Turgeon semble bien avoir été un sanctuaire familial de la meilleure qualité. Le père n'avait pas été à l'école, mais il avait appris à lire à la maison et il s'était cultivé par la lecture; la mère, toute donnée à sa famille, dispensait à ses neuf enfants des exemples et des conseils de vie droite et laborieuse qui constituaient la meilleure préparation à une vie chrétienne heureuse.

Dix naissances avaient réjoui le ménage Turgeon. Le benjamin n'avait vécu que quelques mois; sur les neuf survivants, il y avait un seul garçon, Louis, qui succéda à son père sur la ferme paternelle. Les filles, au nombre de huit, s'appelaient : Louise, Angèle, Henriette, Elisabeth, Marine, Alvine, Céline, Aurélie. Trois d'entre elles, au moins, feront des études assez avancées pour obtenir leur brevet d'institutrice : Louise, Elisabeth et Alvine.

Louise, l'aînée, étudia chez les Hospitalières de Québec, à l'Hôpital-Général. Elle enseigna ensuite à l'école paroissiale de Beaumont, puis à Saint-Roch de Québec. Eprise de perfection, attirée par la vie

religieuse, elle désirait fonder une communauté afin de se donner à la mortification et au soulagement des misères humaines.

Au cours de l'été 1855, un grand malheur frappa la famille. Louis Turgeon succomba à une pneumonie. Il laissait son épouse et neuf enfants, dont le plus jeune n'avait pas cinq ans.

Elisabeth, âgée de quinze ans, avait manifesté le désir d'entrer au couvent, mais elle fit le sacrifice de ses aspirations pour prêter main forte à sa mère et l'aider dans la direction du foyer.

Après cinq années de dévouement au service de sa mère et de ses sœurs, Elisabeth s'inscrivit à l'Ecole Normale Laval de Québec, dont les Ursulines avaient la direction depuis 1857. Il est probable que c'est sur les instances du principal, l'abbé Jean Langevin, que la jeune fille avait pris cette décision. En bon psychologue, l'abbé avait vite discerné les dons exceptionnels d'Elisabeth. Il ne fut pas déçu. Après deux années d'Ecole Normale, Elisabeth obtint son diplôme d'Ecole modèle. Elle se classa première aux examens de 1862. Dès septembre 1863, elle prit la direction de l'école de Saint-Romuald. Elle y demeura six ans. Sa sœur Alvine l'assistait et elle la remplaça même un an, alors que la maladie avait imposé à la titulaire un repos forcé. En 1869, fatiguée et malade, Elisabeth revint au foyer. Elle y resta jusqu'en 1872, puis accepta un poste d'institutrice à Saint-Roch de Québec. Mais la maladie la força de nouveau à abandonner ses élèves. Elle fit alors la promesse de se donner à l'éducation des enfants pauvres, si la Bonne Sainte Anne lui redonnait la santé. Elle tint promesse; à l'automne de 1874, elle ouvrit une école gratuite à Sainte-Anne-de-Beaupré, prélude à la mission qui l'attendait dans le nouveau diocèse de Rimouski.



En 1867, Rome détacha du diocèse de Québec un immense territoire allant de la Rivière-du-Loup à la pointe extrême de la Gaspésie. Le nouveau diocèse eut son siège à Rimouski et reçut comme premier pasteur l'abbé Jean Langevin, pour lors principal à l'Ecole Normale Laval de Québec.

Mgr Langevin prit possession de son siège au cours du mois de mai. Le Bas-Canada était alors en effervescence à cause de l'inauguration prochaine de la Confédération. Des espoirs de développements

inouïs hantaient les imaginations et doraient les réalités de façon excessive. Pour sa part, Mgr Langevin ne trouvait pas beaucoup de motifs à s'enthousiasmer. Il héritait d'un pays peu développé, mal desservi par les moyens de communication, habité par une population pauvre, grossière, où se mêlaient des Canadiens, des descendants de Loyalistes, des Acadiens, des Jersiais, des Indiens. La principale industrie était la pêche, entièrement contrôlée par les Robin, marchands jersiais qui avaient établi des comptoirs aux points stratégiques du littoral et exerçaient une sorte de dictature économique et sociale sur les habitants.

L'inspecteur d'écoles Auguste Béchard, qui a bien connu les Gaspésiens de cette époque, n'est pas tendre pour les Robin :

« Ce sont eux et *seuls* qui ont sucé les sueurs et le sang des pêcheurs gaspésiens, qui les ont tenus dans la misère, loin des écoles, de l'agriculture et de toute idée de progrès. C'est donc sur eux, sur ces sangsues des pêcheurs, que doit retomber de tout son poids le reproche que l'on peut faire en voyant l'apathie, l'engourdissement, le sommeil de cette brave population ».⁽¹⁾

Mgr Langevin s'empressa, dès son arrivée, de prendre une bonne vue d'ensemble. Il visita ce qu'il pût de son trop grand diocèse, réconforta les victimes du terrible incendie qui venait de ravager 200,000 acres de forêt aux alentours de Mont-Louis et avait détruit une centaine de fermes de colons, et il prit des mesures pour parer au plus pressé.

L'ignorance de ses nouveaux diocésains, leur peu de connaissances religieuses, leur abandon spirituel, lui parurent les maux les plus graves, ceux qui appelaient une solution urgente. Pour une population de 60,000 catholiques, partagés en trente-deux paroisses, l'évêque disposait de quarante-huit prêtres. Il se hâta d'organiser son séminaire et de pousser la propagande en faveur des vocations.

L'instruction du peuple retint l'essentiel de son attention. Les écoles étaient rares, inaccessibles à la majorité des enfants, dirigées par un personnel mal préparé.

Le 15 octobre 1873, dans une lettre adressée à l'honorable Gédéon Ouimet, Mgr Langevin réclama pour sa ville épiscopale l'établissement d'une école normale. Les Sœurs de la Congrégation, qui y dirigeaient une école depuis 1855, acceptaient de se charger d'une

(1) *La Gaspésie en 1888*, p. 22.

telle institution, appelée à fournir des institutrices pour les districts de Rimouski, du Témiscouata, de Gaspé, et de la Côte Nord. Cette demande très raisonnable ne fut pas entendue, et l'évêque résolut de créer lui-même une institution laïque chargée du recrutement et de la formation du personnel enseignant.

Il songea alors à son ancienne élève de l'Ecole Normale Laval, Elisabeth Turgeon. Celle-ci, malade et prise par d'autres projets, ne crut pas devoir accepter l'invitation.

La sœur aînée d'Elisabeth, Louise, avait déjà amorcé des démarches auprès de l'évêque de Rimouski pour lui offrir d'établir dans son diocèse la communauté qu'elle rêvait de fonder.

En 1872, elle avait demandé formellement à l'évêque de Rimouski d'approuver ses projets et de lui permettre de les réaliser sous sa protection. Elle se faisait fort de gagner sa sœur Elisabeth qui, à ce moment, projetait d'entrer dans une communauté aux Etats-Unis :

« Ma sœur Elisabeth, dont vous avez connu le caractère et la capacité à l'Ecole Normale, serait disposée à se consacrer à cette Congrégation, parce qu'on y trouverait un état de vie permanent. Elle est décidée d'aller aux Etats-Unis, mais si cette Congrégation obtenait l'approbation ecclésiastique, elle n'irait pas. (...) »

« Il y a quatre ans, quand cette pensée s'est présentée à mon esprit, et que je lui dis que j'avais l'intention de vous en faire part, elle m'a dit que vous ririez de moi, et que c'était tout ce que j'aurais. Depuis ce temps, elle a pu par sa propre expérience juger de sa valeur et approfondir le vide que laisse encore le système actuel des écoles.

« ... je me tournai vers Marie et la conjurai de m'obtenir le rétablissement de ma sœur, pour me l'unir dans la fondation de cette congrégation d'institutrices, si elle pouvait produire la gloire de son divin Fils et la sienne, en prenant le titre de *Sœurs de la Passion*, en l'honneur de laquelle nous désirons l'établir ».

Mgr Langevin n'avait aucunement l'intention de se mettre sur les bras une communauté naissante. Trop de problèmes sollicitaient son temps et ses moyens d'action. Il crut que Louise serait assez maléable pour se plier à ses vues et il lui écrivit de venir.

Entretemps, il avait convaincu deux jeunes filles de se joindre au groupe qu'il projetait de former. Avant même l'arrivée de Louise Turgeon, Mlle Delvina Vézina, institutrice démissionnaire, et Mlle Apolline Gagné, fraîche sortie du noviciat des Sœurs de la Charité,

s'établirent dans les appartements mis à leur disposition par Monseigneur. Au cours de septembre 1874, Louise Turgeon s'amena avec une compagne, Marie Dumas.

Seule des quatre « fondatrices », Delvina Vézina possédait un peu de bien. A cause de l'avenir plus qu'incertain de la fragile association, elle n'osa pas s'en départir, mais elle consentit à mettre son petit mobilier à la disposition de la communauté : un poêle, une table, six chaises et quelques ustensiles.

Le 3 octobre, Mgr Langevin rendit visite à ses protégées. Il les encouragea, mais se garda bien de laisser entendre à Louise Turgeon qu'il donnerait suite à ses ambitions apostoliques. Deux jours plus tard, une nouvelle recrue se présenta, Sylvie Lévesque, portant la communauté à cinq aspirantes.

Le 22 octobre, deuxième visite de l'évêque. Il précisa cette fois ses intentions et il traça un programme où l'étude et les exercices pédagogiques tenaient la place principale. Il nomma ensuite Louise Turgeon directrice et lui adjoignit Apolline Gagné comme assistante.

Le règlement fixé par Mgr Langevin convenait mal aux aspirations de Louise et de ses compagnes. Trois possédaient déjà leur diplôme d'institutrice; elles désiraient autre chose que de se remettre à l'étude. Les exercices de piété, les jeûnes, les longues veilles, les visites aux pauvres et aux malades, les attiraient davantage. Au cours d'une entrevue avec Monseigneur, Louise Turgeon dut exposer ses doléances sur la situation très pénible où elle et ses compagnes se trouvaient. Sans sources de revenus, mal logées, pauvrement nourries, elles réclamaient certaines garanties de stabilité, et elles espéraient pouvoir concilier leurs vœux avec les exigences de l'autorité. Mgr Langevin fit une troisième visite; il confirma Louise Turgeon à son poste de directrice et il réitéra ses avis formels, en insistant avec une fermeté significative sur l'importance de la stricte obéissance à l'évêque. De part et d'autre, les positions restaient fermes.

Après quelques mois à peine de vie commune, alors que leurs locaux avaient été améliorés par des travaux personnels de nettoyage et de ménage, les aspirantes religieuses reçurent avis, la veille de Noël, que l'évêque requérait leur logis au bénéfice des sœurs Carmélites de Baltimore. Pour répondre à un désir de sa sœur Marie, Mgr Langevin avait invité ces religieuses à s'établir dans sa ville épiscopale. Elles n'y resteront que très peu de temps.

Le déménagement eut lieu le 15 janvier 1875; comme les pauvres femmes n'avaient pas le moyen de payer un charretier, le transport des effets personnels et du petit ménage s'effectua à pied. La nouvelle maison, sise au bord de l'eau, était plus spacieuse, mais beaucoup plus exposée au froid et aux intempéries. On s'y installa le moins mal possible.

La fin de la saison froide fut très pénible. Les associées devaient aller à la messe à la cathédrale, même par temps glacial ou dans les bourrasques. L'eau du puits vint à manquer; les courageuses jeunes filles eurent la permission d'aller se ravitailler chez les Sœurs de la Charité. La chronique évoque quelques-unes des plus dures épreuves de ces temps héroïques. Les généreuses femmes enduraient le froid, les rebuffades d'une population qui les raillait ou les insultait, les affres de la faim, etc . . .

Même le personnel chargé de leur fournir de l'eau chez les Sœurs de la Charité les accueillait fort mal : « Les domestiques chargés de recevoir nos pauvres demoiselles, après les avoir fait attendre à la porte, ne manquaient jamais de leur donner, en même temps qu'une chaudière d'eau, une bonne provision de grossières injures; tout cela sans doute à l'insu des sœurs ».

Le menu quotidien n'aidait pas à relever le moral : « Des pommes de terre apprêtées avec un peu d'herbe et de lard, ou de suif quand le lard manquait; du pain bis, une infusion d'orge grillée pour breuvage : c'était le menu ordinaire du repas principal. Cette orge, extraite de la cafetière et mise dans de l'eau sucrée, servait au souper. Et ces aliments étaient en petite quantité, trop petite souvent pour apaiser la faim. La faim fut une des souffrances que ne purent supporter un bon nombre d'aspirantes qui se retirèrent ».

Si au moins on avait pu tenir la maison à une température convenable ! Le bois de chauffage était rare et on manquait d'argent pour se le procurer prêt à servir. Les pauvres femmes devaient manier la scie ou la hache . . . « Il n'y avait pas à songer à chauffer pendant la nuit, si ce n'est à l'infirmerie. (. . .) Que de fois, au réfectoire, les doigts engourdis pouvaient à peine tenir les ustensiles. Pendant les récréations, on provoquait un peu de chaleur par l'exercice ». « Jamais je n'aurais cru, disait une aspirante un peu sensible peut-être à ce genre de mortification, que l'on pût souffrir autant du froid sans mourir ».

Ces affreuses conditions d'existence ne s'adouciront qu'après plusieurs années de courageuse et méritoire patience.

Aussi, il faut voir avec quelle hâte on guettait l'arrivée du printemps. En plus d'un adoucissement de la température, le printemps de 1875 apporta une réconfortante contribution, l'arrivée d'Elisabeth Turgeon qui avait enfin cédé aux instances de Monseigneur. La jeune fille avait hésité. Elle connaissait la situation tendue qui existait entre l'évêque et sa sœur aînée. Elle aurait à servir de lien et d'arbitre et ce rôle l'inquiétait fort. Sans être aussi absolue que sa sœur, elle n'adhérait pas complètement au plan d'association de pieuses laïques préconisé fermement par l'évêque. Avec du doigté et de la patience, elle comptait réussir à ébranler graduellement les positions épiscopales. Elle y mettrait des années au besoin !

Elisabeth fut accueillie avec joie, le 3 avril 1875. Louise comptait sur elle comme sur une alliée; l'évêque, de son côté, faisait confiance à l'esprit surnaturel, au bon jugement et au sens de discipline de son ancienne élève.

Quelques semaines après la venue d'Elisabeth, trois défections vinrent réduire à quelques unités le maigre noyau de l'association. Mlles Vézina, Lévesque et Lavoie abandonnèrent la tâche. Divergences de vues ? Découragement ? Ce départ fut douloureux pour les deux sœurs Turgeon. Mlle Vézina emportait avec elle ses effets et son mobilier, le poêle compris ! Il fallut improviser des meubles avec des bouts de planches, des bûches; on façonna un foyer rustique avec des cailloux et un tuyau qui aspirait de son mieux la fumée vers la cheminée.

Tout en laissant Louise à la tête du groupe, Mgr Langevin voulut donner le plus d'autorité possible à Elisabeth. Le 25 mai 1875, il fait part de ses volontés à la directrice : « Comme vous vous trouvez actuellement chargée de toutes les affaires temporelles de la maison, mon intention est que votre sœur Elisabeth, à part la charge de directrice des classes et du noviciat, ait aussi celle de directrice des travaux manuels, le tout temporairement. Veuillez en donner connaissance à la communauté ». En *nota bene*, un rappel assez sec : « Votre œuvre consiste *uniquement* à former des *institutrices* pour votre Institut. Ne vous mêlez d'aucune autre chose ».

Trois semaines plus tard, le grand vicaire Edmond Langevin revient à la charge, au nom de son frère : « La présente lettre est pour

certifier que ma Sœur Elisabeth Turgeon, porteuse de ce document, est la maîtresse des novices de la Communauté des Sœurs des Petites Ecoles, établie en la ville de Saint-Germain de Rimouski, et qu'elle est suffisamment autorisée pour ce qui regarde les affaires qui concernent cette communauté ».

Evitons de donner au mot *communauté* un sens que l'évêque se gardait bien de lui accorder. Il était peut-être disposé à des concessions de détail, mais il restait inflexible sur l'essentiel. Pas de congrégation religieuse en perspective; une simple association de pieuses laïques.

Au cours de juillet 1875, deux nouvelles défections réduisirent à trois les effectifs de la « communauté ». Elisabeth usa de toute sa diplomatie pour persuader l'évêque que la seule solution susceptible de sauver l'œuvre moribonde était de former des cadres plus stables, d'établir un règlement de vie commune et d'accorder un costume distinctif.

Mgr Langevin céda un peu de terrain, mais il refusa d'aller trop loin; ses protégées adopteraient, avec quelques modifications, le costume et la règle des tertiaires de saint François, mais elles resteraient des institutrices laïques.

C'était autant de gagné ! Le 15 septembre 1875, Mgr Langevin présida la première « prise d'habit ». Le costume adopté comprenait : « une tunique et pèlerine brunes, une coiffe de même couleur avec garniture blanche; un cordon rouge noué, dit cordon de Saint-François, retiendrait à la taille les plis de la tunique ».

Les trois pionnières changèrent leur nom civil : Louise Turgeon devint Sœur Marie-de-la-Passion; Elisabeth, Sœur Marie-Elisabeth; Apolline Gagné, Sœur Marie-Joseph. « Désormais, leur dit Monseigneur, vous vous donnerez le nom de sœur; ce nouveau lien vous unira doublement et l'on vous désignera sous le nom de Sœurs des Petites Ecoles ».

La cérémonie de vêtue avait éveillé un certain intérêt; sept candidates se présentèrent au cours des mois suivants. Une seule persévéra, mais c'était une âme de choix. Amélie Plamondon, veuve Charland, avait noué des relations amicales avec Elisabeth Turgeon, alors que celle-ci vivait à Saint-Roch. Elle possédait un peu de bien. Son premier geste fut d'acheter un poêle pour remplacer le piètre système de chauffage installé vaille que vaille. Elle avait aussi apporté des

caisses contenant divers articles fort bienvenus dans la pauvre maison dépourvue du plus élémentaire confort.

Au cours de l'été 1876, Elisabeth revint d'une tournée de recrutement, amenant sa sœur Alvine, une ancienne élève, elle aussi, de l'Ecole Normale Laval.

Le 23 août 1876, deuxième cérémonie de vêtiture : Amélie Plamondon, veuve Charland, devint Sœur Marie-Jeanne-Françoise-de-Chantal; Emma Bélanger, acceptée bien que très gravement malade (elle devait mourir le 24 octobre suivant), prit le nom de Sœur Marie-du-Sacré-Cœur; Alvine Turgeon reçut celui de Sœur Marie-Joséphine.

La cadette des trois sœurs ne devait pas connaître une longue carrière. Elle mourut de tuberculose deux ans après sa prise d'habit. (24 avril 1878).

Au début de l'année scolaire 1876-1877, les sœurs acceptèrent la direction de l'école publique de Rimouski. Le 30 octobre, la minuscule communauté déménagea pour la troisième fois en deux ans. L'évêque leur accordait l'usage de deux étages dans l'ancienne église occupée jusque-là par le Séminaire. Il y avait plus d'espace, mais les problèmes d'aménagement et de chauffage n'en étaient que plus compliqués.

Le temps passait et la reconnaissance officielle que réclamait Sœur Marie-Elisabeth lui était refusée. Il existait, au sein de la petite famille, un malaise croissant. Les divergences entre Sœur Marie-Elisabeth et sa sœur aînée créaient un climat complexe. Elisabeth jouissait de la confiance de l'évêque et elle devait montrer beaucoup de tact pour éviter les chocs. Beaucoup d'esprit surnaturel aussi. En plus de ces difficultés d'ordre interne, les aspirantes avaient à subir des conditions matérielles fort éprouvantes. Plusieurs se décourageaient. Sur les vingt-et-une candidates acceptées depuis trois ans (1874-1877), huit avaient abandonné.

Sœur Marie-Elisabeth fit de nouvelles pressions. Mgr Langevin accueillit très mal sa démarche; il se montra intransigeant. Elle offrit alors sa démission. L'évêque lui intima, par la voix de son frère le grand vicaire, l'ordre sec de garder son poste : « Je déclare positivement que Sa Grandeur veut positivement que la dite sœur conserve ses fonctions de maîtresse des novices dont elle veut se démettre ».

La directrice se soumit. Il lui fallait beaucoup de grandeur d'âme et de confiance en la Providence pour persévérer. Incomprise et

traitée durement par l'autorité religieuse, elle ne pouvait chercher appui ni réconfort à l'extérieur. Les Sœurs des Petites Ecoles avaient mauvaise presse. On les traitait irrévérencieusement de vieilles filles originales et entêtées. « La contradiction, la critique, les railleries, les mépris, les coups de langue, furent dispensés avec profusion aux pauvres petites sœurs. Selon la prudence humaine leur entreprise était folie, chimère, absurdité, extravagance. Les personnes sensées les regardaient avec pitié, haussant l'épaule sur leur compte : « Que viennent donc faire ces pauvres folles ? » ... Souvent les railleurs saluaient les sœurs, au passage, de propos peu flatteurs ... On riait, peut-être avec raison, du bizarre costume ... Les enfants les attaquaient même de leurs quolibets ».

Au cours de janvier 1879, quatre recrues récentes et deux anciennes quittèrent le bercail. Le découragement et l'incertitude morale s'emparèrent de l'âme d'Elisabeth. Elle se demanda avec angoisse si elle avait le droit de poursuivre une entreprise qui s'en allait fatalement à la catastrophe. Après avoir bien prié, longuement réfléchi, elle réunit le petit troupeau, un soir de février 1879, et offrit aux religieuses de reprendre leur liberté puisque l'œuvre rêvée semblait irréalisable. Toutes, sauf deux, protestèrent de leur ferme volonté de tenir jusqu'au bout et de sacrifier leur santé et leur vie s'il le fallait.

Si, dans l'ensemble, la population de Rimouski se montrait peu sympathique, par contre, dans le diocèse, on commençait à s'intéresser à cette équipe courageuse qui tenait le coup depuis cinq ans malgré les épreuves, les contradictions et les privations. En mars 1879, le curé de Saint-Donat fit une démarche pour obtenir le concours des Sœurs des Petites Ecoles. Marie-Elisabeth répondit qu'elle ne pourrait envoyer de religieuses à l'extérieur tant que des vœux de religion n'auraient pas été prononcés. Allait-elle gagner son point ? Après cinq années de pressions, la résistance de l'évêque allait-elle mollir ?

Le 10 juin 1879, le vicaire général convoqua les anciennes. Les réunions durèrent cinq jours. On délibéra sur les modifications à apporter au costume, on élaborait un nouveau règlement de vie et on rédigea un petit code concernant les écoles, les élèves et les maîtresses. Le vent tournait du bon côté.

La doyenne, Sœur Marie-de-la-Passion, avait de moins en moins son mot à dire dans l'orientation de la communauté. Dans ce climat de contradictions, ses idées de vie austère avaient durci. Elle s'opposa au

nouveau costume et au règlement adopté. « . . . le genre de vie déterminé par monsieur le Vicaire général était en contradiction avec ses attrait rigides; elle eût voulu de fréquentes et longues prières pendant la journée, des veilles, des oraisons pendant la nuit, des jeûnes fréquents et des abstinences prolongées, etc . . . Mais telle n'était pas l'intention de l'évêque ». La multiplicité de ces pratiques pieuses, avait-il dit déjà, sont incompatibles avec les devoirs d'une maîtresse de classe; les jeûnes et les abstinences ruineront trop vite une santé qu'il faudra dépenser auprès des enfants ».

Comprenant qu'elle avait perdu la partie, Louise Turgeon préféra se retirer. A la fin de juin 1879, elle retourna près de sa vieille mère, et poursuivit seule, dans la solitude, ses rêves d'absolu.

Sœur Marie-Elisabeth éprouva beaucoup de peine. Elle admirait le caractère trempé de sa sœur et sa totale générosité. Maintenant elle devra porter seule le fardeau matériel et les charges de direction spirituelle d'une communauté toujours sur le point de se dissoudre. Il lui faudra des grâces exceptionnelles pour soutenir ces écrasantes responsabilités.

Monseigneur l'évêque était parti pour sa tournée pastorale sans donner aucun signe d'encouragement. Heureusement l'ange protecteur de la communauté, le grand vicaire Edmond, multipliait les marques d'attention. Il visitait souvent les religieuses, s'intéressait à tout, discutait avec elles les divers points du règlement, les détails du costume, les modalités d'organisation des classes, etc . . . « Il interrogeait les sœurs comme pour s'assurer si toutes possédaient l'abnégation, l'esprit de sacrifice, l'humilité, l'obéissance, la soumission voulue, et faisait souvent allusion à la classe de Saint-Gabriel. Quel sera le dénouement de ce drame ? . . . L'on attend et l'on prie ».

Le 19 août 1879, une visite surprise mit la petite communauté en émoi. Un religieux belge, en route pour Sainte-Anne-de-Beaupré, se présenta pour célébrer la messe. Le P. J. Tielen, rédemptoriste, fut émerveillé de l'esprit de ferveur des religieuses et il fut touché par leur courageux dénuement. Mis au courant des hésitations de l'évêque, il promit de plaider en leur faveur si les circonstances s'offraient favorables. Il tint parole, avec succès semble-t-il, puisque Mgr Langevin fit savoir à Sœur Marie-Elisabeth qu'il procéderait bientôt à la visite canonique de l'institution.

Sœur Marie-Elisabeth obtenait gain de cause. Monseigneur don-

na l'approbation depuis si longtemps demandée et il fixa au 12 septembre la première émission de vœux annuels. Cinq années d'héroïque patience recevaient leur récompense !

Le 12 septembre 1879 est une date-vedette dans l'histoire des Sœurs des Petites Ecoles. Treize novices, parmi lesquelles deux pionnières, Elisabeth Turgeon et Apolline Gagné, prononcèrent leurs vœux annuels de pauvreté, chasteté et obéissance.

Sœur Marie-Elisabeth (Elisabeth Turgeon) fut nommée supérieure; Sœur Marie-Joseph (Apolline Gagné), assistante; Sœur Marie-Etienne (Philistine Bois), maîtresse des novices.

La nouvelle supérieure se trouvait débarrassée de son plus gros souci. Il lui semblait que les problèmes qui continueraient de se poser seraient de solution facile maintenant.

Son premier geste de supérieure fut de mettre la dernière main à la rédaction des constitutions. Elle y consacra douze chapitres. Les buts premiers de l'Institut y sont clairement définis : « Former de bonnes institutrices et tenir des petites écoles dans les lieux où le besoin en est le plus urgent. Les sœurs doivent se proposer en même temps, non seulement de s'appliquer à leur propre salut et à leur perfection avec le secours de la grâce de Dieu, mais encore d'instruire et de former à la piété les enfants, principalement ceux des pauvres ».

Le costume adopté consistait « en une tunique gris-fer, avec manches larges et une collerette descendant jusqu'à la taille; une ceinture de laine rouge à trois nœuds, en mémoire de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La guimpe tenait à la coiffe de toile blanche toute unie avec un voile d'étoffe de laine noire pour les professes. Celles-ci ajoutaient au costume des novices un chapelet de sept dizaines suspendu à la ceinture du côté gauche et une croix de bois avec crucifix jaune suspendu à leur cou par un cordon de laine rouge ».

Les vœux prononcés, le règlement provisoire approuvé, on pouvait maintenant aller de l'avant. Les deux premières missionnaires désignées pour la paroisse Saint-Gabriel se préparèrent à partir. « Attendez-vous à souffrir ici », leur avait dit le curé.

Saint-Gabriel était « un des endroits les plus pauvres et les plus isolés du diocèse de Rimouski. Il n'y avait, près de la chapelle dont l'étroite sacristie servait de presbytère, que trois maisons dont l'une était la maison d'école. De misérables cabanes servaient d'habitation

à une trentaine de familles où fourmillaient les enfants. Une épaisse forêt entourait le petit hameau; on n'y voyait que de rares éclaircies. Tout près de la chapelle on avait défriché un petit terrain pour construire l'école qui mesurait 26 x 20 pieds ». Les deux religieuses choisies pour donner commencement au bel apostolat de l'éducation en campagne arrivèrent à leur poste le 2 janvier 1880. Les classes déburent le 7.

La Supérieure prit connaissance avec émotion des premiers renseignements fournis par ses missionnaires de Saint-Gabriel : « Nous avons 30 élèves; 21 garçons et 9 filles. Il y en aurait un plus grand nombre, mais ils n'ont pas d'habits. Vous ne pouvez pas vous faire idée de la pauvreté qui règne ici; tout manque dans la classe. Trois ou quatre seulement ont les choses nécessaires; sept des plus grands ont déjà écrit sur du papier, mais ils n'ont ni cahier ni plume. (...) Les leçons se font oralement ... Je suis incapable de faire la distribution du temps, des matières ... Veuillez m'attendre. Nous n'avons qu'un peu de pain et de viande salée. Je regrette que nous n'ayons pas apporté de la farine blanche, il n'y en a pas ici, pas de patates non plus ».

Vers le printemps, à l'époque où les enfants « marchent au catéchisme », la petite école de Saint-Gabriel dut accueillir beaucoup d'élèves supplémentaires : « Nous en avons actuellement 73. Il n'y a plus de place; vous n'avez pas d'idée de ce que nous sommes à l'étroit; il est impossible de passer dans la classe sans se heurter; plusieurs enfants sont assis sur le plancher. (...) L'on veut nous garder pour faire la classe pendant les vacances, parce que plusieurs enfants pourraient y venir facilement, tandis qu'à l'hiver ils sont forcés de rester à la maison à cause du manque de vêtement. Malgré notre grand désir de nous trouver au milieu de vous sous le toit commun, nous ferions le sacrifice de nos chères vacances si vous le permettiez, à cause de ces petits malheureux qui profiteraient de la belle saison pour s'instruire un peu; autrement nous serons prêtes à partir au premier juillet ».

La Supérieure était trop prudente pour accorder la permission sollicitée. Après six mois de travail ardu, sans compensations ni détentés d'aucune sorte, ses filles avaient besoin de venir refaire leurs forces et retremper leur âme au foyer central.

Mgr Langevin ne reçut que des félicitations de la part du curé

et des paroissiens de Saint-Gabriel. Il voyait avec joie l'œuvre apostolique de l'éducation rurale bien engagée.

Au cours de l'été, la Supérieure accepta d'ouvrir deux autres missions, en plein pays gaspésien cette fois, à 230 milles de Rimouski : Saint-Godefroi et Port-Daniel. Elle voulut accompagner elle-même les quatre partantes. Elle put se rendre compte que ses filles ne seraient pas exposées à trop de confort ! L'école de Port-Daniel mesurait 25 x 21 pieds. Elle avait servi d'entrepôt aux pêcheurs durant l'été et il se dégageait des planchers et des murs une pénétrante odeur d'huile et de poisson gâté. Au cours de la première nuit, la supérieure fut prise de nausées et il fallut casser une vitre pour donner un peu d'air respirable ! Elle revint de ce voyage moralement édifiée mais à bout de forces. Elle dut s'aliter. La tuberculose, qui avait emporté sa sœur Alvine, deux années auparavant, commençait à miner son pauvre corps affaibli.

Le 13 décembre 1880, la petite communauté avait obtenu de Monseigneur l'autorisation d'ouvrir une école indépendante à Rimouski. « Vous pouvez y admettre des garçons et des filles . . . mais vous ne garderez aucun des élèves au-dessus de douze ans. (. . .) Le maximum des élèves sera de 40 dont 7 pourront être reçus gratuitement. Vous pouvez exiger cinquante centins payables d'avance comme rétribution mensuelle de chaque enfant n'étudiant qu'une langue, et d'une piastre par mois de ceux qui étudieront les deux langues ». Cette classe s'ouvrit le 7 janvier 1881.

Le prélat visitait volontiers sa jeune congrégation. Les malaises et les inquiétudes étaient maintenant dissipés. Il donnait souvent des cours de pédagogie aux novices, leur dispensait les fruits de sa longue expérience et les faisait bénéficier de sa culture.

Au moment où elle aurait pu goûter quelques consolations, la fondatrice voyait ses forces décliner rapidement. Le 20 mars 1881, de brutales hémorragies firent craindre une issue fatale. La malade se remit de cette première crise mais son état restait critique. Le 5 avril, le feu détruisit le Séminaire. De son lit de mourante, Mère Marie-Elisabeth dicta une lettre touchante à Mgr Langevin. Elle lui offrait de reprendre la demeure que ses religieuses avaient améliorée et embellie de leurs mains. Le Séminaire accepta avec gratitude.

Monseigneur le grand vicaire possédait sur le coteau une maison en briques dont une partie n'était pas occupée. Les religieuses s'y

trouveraient à l'étroit, mais elles avaient un long entraînement à la débrouillardise ! La moribonde ne put partir avec ses chères filles. Une légère amélioration se produisit toutefois, et, le 9 juin, le carrosse de Monseigneur l'amena lentement, prudemment, sans chocs, vers la « communauté du coteau ». Elle fut accueillie avec joie et vénération. Ce fut pour elle la consolation dernière. Le 17 août 1881, la mort l'emportait. Elle avait quarante-et-un an.

L'humble communauté que sa surnaturelle persévérance avait rendue viable comptait quatorze professes et deux postulantes. Malgré la pauvreté persistante, l'avenir de la congrégation des Sœurs des Petites Ecoles n'offrait plus d'inquiétudes graves.

Mère Marie-Joseph (Apolline Gagné) succéda à Mère Marie-Elisabeth. Elle était la doyenne du groupe. En 1883, Mère Marie-Jean-l'Évangéliste (Adéline Bilodeau) devint la troisième supérieure générale. Elle imprima une forte impulsion aux études pédagogiques et créa des cours de vacances pour ses sœurs. Plusieurs missions nouvelles s'ouvrirent : Barachois (1883); Saint-Anaclet (1883); Sainte-Luce (1884); Mont-Joli (1888); Chéticamp, Nouvelle-Ecosse (1889).

Le 2 juin 1889, la communauté perdit son principal bienfaiteur, le grand vicaire Edmond Langevin. Monseigneur de Rimouski se plaisait à lui rendre le témoignage qu'il était le véritable fondateur des Sœurs des Petits Ecoles. Trois ans après, le 26 janvier 1892, Mgr Jean Langevin partait à son tour pour l'au-delà. Mgr Albert Blais lui succéda.

Ainsi se termine le premier chapitre de la très riche histoire des Sœurs des Petites Ecoles.

Mgr Blais endossa l'œuvre de son prédécesseur. Il donna à la communauté un nouvel élan et il voulut qu'elle prît un nom plus canonique. Le 27 juillet 1891, 30 professes avaient reçu un nouveau costume comprenant : « le rosaire, la croix d'argent et la ceinture blanche (noire pour les sœurs converses) au monogramme bleu. Les sœurs de chœur, pour la première fois, portaient la guimpe blanche, séparée de la coiffe, avec, à quelque chose près, la forme et les dimensions actuelles ». Au mois d'octobre, le Conseil choisit comme nom : *Congrégation Notre-Dame du Saint-Rosaire*.

Depuis, la communauté fondée si péniblement a prospéré. Elle est devenue une grande famille apostolique qui continue de poursui-

vre, sans lassitude ni déviation, les buts fixés dès le départ par Mgr Langevin et sa loyale et énergique collaboratrice Elisabeth Turgeon.

Les religieuses actuelles et les fidèles du diocèse de Rimouski gardent envers la fondatrice une profonde et reconnaissante admiration. Ces sentiments doivent être partagés par tous ceux qui conservent le sens des événements de grande portée historique !

A handwritten signature in cursive script, reading "Abbé Albert Tessier". The signature is written in dark ink on a plain background.